

PCDR

Commission Locale de Développement Rural

Rapporteur : Katty BURGEON et le
GREGOIA

Adresse de messagerie :
katty.burgeon@esneux.be
Téléphone : +3243809412

1. Approbation du PV de réunion du 9 décembre 2014

Le PV est approuvé.

2. Etat d'avancement de la fiche 1.2 « Esneux »

La Présidente informe les membres qu'une réunion de coordination aura lieu dans le courant du mois de mars 2015 avec les différents pouvoirs subsidiaires, elle contactera personnellement Monsieur GREGOIRE afin d'obtenir un rendez au Cabinet du Ministre COLLIN.

Madame FRANCK (DGO3) explique les étapes qui mèneront à obtenir une convention. Il est rappelé l'importance d'obtenir l'accord de principe du Ministre avant la fin de validité du PCDR, elle rappelle également que l'Administration Centrale n'apprécie pas que le visa de 750.000 € attribué pour le projet de Fontin n'ait pas été utilisé, elle déconseille vivement la Commune de demander la suppression de ce visa. En outre, l'estimation budgétaire pour le centre d'Esneux est plus élevée qu'initialement dans le PCDR.

Dans le cadre de l'aménagement du centre d'Esneux, un membre propose d'investir dans un éclairage public en fonction des besoins. Une nouvelle technologie pouvant faire économiser de l'énergie grâce à un détecteur de mouvements installé sur les lampadaires qui permet d'augmenter automatiquement l'éclairage au passage d'un piéton.

3. Priorisation des fiches-projets

Les agents de développement distribuent un tableau reprenant les intitulés des fiches-projet et permettant de les classer dans cinq colonnes (2016, 2017, 2018, 2019, 2020) afin d'établir une programmation sur les cinq années pour lesquelles une prolongation du PCDR est demandée. Madame FRANCK indique qu'il est préférable de présenter un classement en trois lots comme pour un PCDR dont la durée de validité peut être de 10 ans. Il est convenu de classer les fiches-projet en trois colonnes : court, moyen et

Présents :

IKER Laura, Présidente
GEORIS Pierre
ROTA Gianfranco
LEMAITRE Julien
DEFECHEREUX Daniel
HAMOIR Philippe
WOILLARD Marc
LIGOT Jean-Charles
GILIS Marie-Françoise,
GREGOIA
BARTHELEMY, Anouck,
GREGOIA
BURGEON Katty
VISSE Pierre
FRANCK Bernadette (DGO3)

Excusés :

FROMENT Alfred
MONAMI Rémi
FLAGOTHIER Anne-Catherine
JEGHERS Pierre
LAMALLE Philippe

long terme.

Le résultat du classement est présenté dans le tableau en annexe. Il s'agit d'une première réflexion qui devra être validée lors de la prochaine séance.

4. Les objectifs de développement

Les agents de développement suggèrent quelques modifications relatives aux objectifs de développement. Celles-ci sont fondées sur la mise à jour du diagnostic et la réflexion menée en groupe de travail. Un tableau reprenant les modifications est distribué en séance.

Actuellement	Proposition
A.4. Valoriser les sites paysagers reconnus A.6. Protéger et valoriser le patrimoine bâti	Regroupement en un seul objectif : « Valoriser le patrimoine naturel, bâti et historique »
A.2. <i>Promouvoir le volet social des bois communaux</i>	
B.2. Valoriser les filières énergies renouvelables et éco-construction	Intégré dans les objectifs « B.3. » « A.1. » qui est adapté « impliquer la population et le secteur public dans des actions respectueuses du cadre de vie
C. Développer <i>la participation citoyenne</i> dans la vie sociale, associative, culturelle et sportive	
C.2. Créer un cadre qui permet à la population de s'impliquer dans le mode de gestion des infrastructures	Intégré dans l'objectif « C.1. »
	Nouvel objectif dans le défi C : « Soutenir les associations, clubs, comités et commissions »
C.3. Améliorer l'information vers le citoyen	Fusionné avec l'objectif « D.4. » qui a été adapté Améliorer l'information sur les services et aides
D.2. Améliorer l'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite (PMR) aux services et infrastructures	Transféré dans le défi relatif à la mobilité : « E.4. » Améliorer l'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite (PMR)
E.1. Favoriser la mobilité douce intra-communale	E.1. Favoriser la mobilité douce intra- communale
E.3. Créer et améliorer les infrastructures	E.3. Créer et améliorer les infrastructures routières

Les membres de la CLDR apportent quelques modifications

supplémentaires. :

- Défi A : Améliorer les spécificités du cadre de vie communal -> Préserver et améliorer les spécificités du cadre de vie
- E.3 : Créer et améliorer les infrastructures routières -> Améliorer les infrastructures routières

Le résultat des suggestions et de la réflexion menée en séance est présenté en annexe.

Les objectifs de développement seront validés lors de la prochaine séance.

5. Divers

L'assemblée est informée de la prochaine CLDR : 18 mars 2015 à 19 h.

La séance est levée à 20h30. Elle est suivie du verre de l'amitié.

Fiches-projet	Court terme	Moyen terme	Long terme
1.1 Aménagement du village de Fontin afin de développer la convivialité et de faciliter l'accessibilité à la cité du Hamay pour y développer du logement favorisant la mixité sociale	x		
1.2 Revalorisation économique, fonctionnelle et conviviale du centre d'Esneux	x		
1.4 Aménagement d'un pôle touristique au Domaine Brunsode	x*		
<i>*Avancées dans le dossier du pont de Tilff</i>			
1.7 Aménagement d'un pavillon de convivialité et de barbecues à Cortil			x
2.1 Réalisation de la seconde phase de l'ESCALE : aménagement de la salle polyvalente et amélioration de la structure existante			x
2.2 Aménagement de la place de la gare et de ses alentours à Mery en vue de favoriser les déplacements multimodaux			x
2.3 Réhabilitation d'un réseau de voies lentes en faveur d'une mobilité douce intervillages et d'un tourisme doux	x		
2.6 Aménagements en vue d'améliorer le pôle sportif à Esneux			x
3.1 Aménagement du quartier du Mont en vue de mettre en valeur le patrimoine		X**	
<i>**Lié au déménagement de l'administration communale</i>			
3.3 Acquisition de bâtiments à préserver afin notamment de valoriser le patrimoine bâti			x
3.4 Création de logements tremplins		x	
3.5 Développement d'un projet contribuant à un tourisme doux et culturel autour du thème de la nature et de la protection de l'environnement		X***	
<i>*** En lien avec le dossier de candidature du GAL Ourthe-Vesdre-Amblève</i>			
3.6 Amélioration de la performance énergétique des bâtiments communaux, mise en place de technologies faisant appel aux énergies renouvelables et sensibilisation de la population	x		
3.7 Revalorisation commerciale, touristique et fonctionnelle du centre d'Esneux (phase 2) : le quartier de la rue de Bruxelles		x	
Nouveau : Soutien aux producteurs locaux et à la mise en place de circuits courts	x		
Nouveau : Développer une stratégie touristique communale	x		
Nouveau : Aménagement d'une Maison d'accueil communautaire pour personnes âgées		x	
Nouveau : Aménagement du site archéologique de Beaumont et du site de la carrière des fours à chaux			x

Promouvoir l'identité de la Commune comme référence d'un développement durable

Un cadre préservé au fil de l'Ourthe

